

L'AIR ET NOUS

CONCERTATION, SURVEILLANCE ET INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

ÉDITO

Le 25 septembre a eu lieu la première Journée Nationale de l'Air organisée par le ministère en charge de l'Écologie et déclinée au niveau régional. Pour sa toute première édition, la Journée de l'Air avait pour ambition de faire prendre conscience de l'enjeu sanitaire, environnemental et économique majeur que représente la qualité de l'air. A l'occasion de cette journée, AIR LR, en partenariat avec les acteurs locaux, a souhaité renforcer les outils d'information et de sensibilisation mis à la disposition de tous les publics afin de fournir aux décideurs et aux citoyens les moyens de s'informer en toute transparence et d'agir pour une meilleure qualité de l'air (campagne d'affichage, mise en ligne d'outils sur les sites internet des partenaires...).

Au-delà des engagements pris par les acteurs du territoire, chaque citoyen a en effet un rôle important à jouer pour contribuer à améliorer la qualité de l'air. Cette amélioration dépend pour beaucoup de nos choix énergétiques et technologiques mais aussi de certains de nos comportements qui participent à l'augmentation de la quantité de polluants émis. Plus que jamais, les équipes d'AIR LR mettent leurs compétences à votre service et comptent sur votre implication pour continuer à informer et sensibiliser le plus grand nombre sur cette problématique majeure et les bonnes pratiques à adopter.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Yves Piétrasanta

Président d'AIR Languedoc-Roussillon

LA PAROLE À



PASCALE BERTHOMMÉ

Agence Régionale de Santé, Languedoc-Roussillon

Direction de la santé publique et de l'environnement

La pollution de l'air est une problématique sanitaire reconnue. Que représente cet impact pour les territoires de notre région ?

Notre région, peu industrialisée, dispose globalement d'un air de bonne qualité. Cependant elle reste marquée par trois principales problématiques de qualité de l'air : la pollution à l'ozone, les pollens allergisants (cyprès, ambroisie...) et la pollution liée principalement au trafic routier en zone urbaine où vit une grande partie de la population du Languedoc-Roussillon.

En 2013, la pollution de l'air a été classée cancérigène par l'OMS. Une exposition à la pollution atmosphérique peut entraîner deux types d'effets sanitaires : à court terme en cas d'exposition à des niveaux de pollution élevés (toux, troubles respiratoires, augmentation des décès...) et à long terme, suite à une exposition quotidienne (décès anticipés, cancers...).

Contrairement aux idées reçues, c'est le niveau moyen de pollution de l'air que nous respirons au quotidien qui a le plus d'impact sur notre santé et non pas un éventuel pic de pollution qui se produit quelques jours par an. Il n'existe pas de seuil en dessous duquel aucun impact sanitaire n'est observé !

Qu'en est-il de la qualité de l'air intérieur ?

Lorsque l'on parle de la qualité de l'air il ne faut effectivement pas oublier l'air intérieur : nous passons environ 90% de notre temps dans des locaux fermés. Les polluants de l'air extérieur ainsi que la qualité des matériaux et les modes d'occupation ont une influence certaine sur la santé des occupants (mode de chauffage, aération, humidité ambiante...). En 2013, on recensait 164 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone (chaudière individuelle dans 53% des épisodes domestiques). L'humidité (bâtiment mal isolé, mal chauffé, séchage du linge à l'intérieur...) peut également entraîner des dégradations des matériaux et notamment la prolifération de moisissures qui ont un impact certain sur l'augmentation des phénomènes d'allergie.

Aérer régulièrement son logement plusieurs fois par jour est, dans la plupart des cas, une mesure qui permet d'améliorer la qualité de l'air intérieur.

**“ C'EST LE NIVEAU MOYEN
DE POLLUTION DE L'AIR
QUE NOUS RESPIRONS
AU QUOTIDIEN QUI
A LE PLUS D'IMPACT
SUR NOTRE SANTÉ ”**

LA PAROLE À

Contribuer à améliorer la qualité de l'air passe par la sensibilisation du plus grand nombre. Comment garantir l'information des citoyens et les décideurs et les inciter à agir ?

L'information du plus grand nombre en toute transparence est garantie par l'indépendance des observatoires régionaux comme AIR LR. L'association vient notamment d'effectuer une refonte de son site internet afin de faciliter l'accès à l'information. Les épisodes de pollution, même s'ils ne sont pas les plus impactants en termes d'effets sur la santé, permettent de faire passer des messages. Au niveau de l'ARS, nous avons travaillé aux côtés de la DREAL et d'AIR LR pour proposer aux préfets un communiqué type, diffusé largement en cas d'épisode de pollution (mairies, industriels, services de jeunesse, partenaires « santé » de l'ARS...), tenant compte des messages sanitaires et des recommandations de comportement à adopter. Plus globalement, pour inciter le grand public à agir, l'ARS a également travaillé en collaboration avec la DREAL pour proposer une charte « Vers une pédagogie partagée en santé environnement » dans le cadre du second Plan Régional Santé Environnement (action 15 - voir www.grainelr.org/reseau-regional-education-sante-environnement).

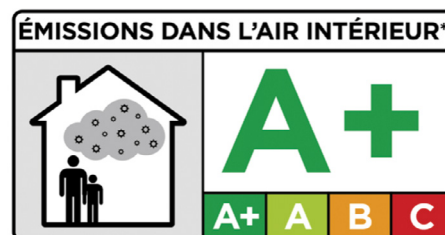
Les organismes comme l'ARS ont un rôle important à jouer dans cette mission d'information ? Comment ?

La pollution de l'air est une problématique collective et globale, il revient donc à chacun de faire des efforts et d'adapter son comportement en orientant par exemple au mieux ses choix (mode de chauffage, déplacements...). Cependant, aussi étonnant que cela puisse paraître, des recommandations de comportement favorables à l'environnement peuvent parfois avoir des effets négatifs sur la santé. Par exemple, l'utilisation du bois de chauffage est préconisée pour limiter le réchauffement climatique mais son utilisation (surtout au niveau de cheminées à foyer ouvert, par ailleurs peu performantes en termes d'énergie) participe à la production de polluants (particules en suspension notamment). Ces raisons doivent conduire à une gestion intégrée des deux aspects, et l'ARS a un rôle important à jouer dans ce type d'information, aux côtés de partenaires comme l'ADEME qui diffuse de nombreux outils pratiques pour le grand public. Différentes actions sont menées par l'ARS pour garantir cette information. En 2015, dans le cadre du PRES2, l'ARS a par exemple confié au GRAINE l'animation de journées d'échanges sur l'air.

Le site internet de l'ARS diffuse également de l'information (<http://www.ars.languedocroussillon.sante.fr> - rubrique « votre santé » puis « votre environnement »).

En 2014, l'ARS et AIR LR ont signé une convention pour faciliter notamment la mise à disposition de matériel de mesure de la pollution de l'air intérieur.

Concernant la qualité des matériaux, un étiquetage adapté a été créé afin de connaître le potentiel d'émissivité de polluants.



L'AIR DU TRIMESTRE

De juillet à septembre 2015, en moyenne, 52 % des indices de la qualité de l'air étaient très bons à bons sur la région, 47 % moyens à médiocres et 1 % mauvais à très mauvais.

Indice	Agathois et Piscénois**	Agglomération de Montpellier*	Agglomération de Nîmes*	Agglomération de Perpignan*	Alès Cévennes**	Biterrois et Narbonnais**	Ouest de l'Aude**	Ouest des P.O**	Vallée du Rhône**
Très bon à bon 1 à 4	53 jours	45 jours	44 jours	54 jours	36 jours	55 jours	64 jours	54 jours	23 jours
Moyen à médiocre 5 à 7	36 jours	46 jours	48 jours	38 jours	53 jours	37 jours	28 jours	35 jours	67 jours
Mauvais à très mauvais 8 à 10	0	1 jour	0	0	3 jours	0	0	3 jours	2 jours

*Indice ATMO : calculé pour les agglomérations dont la population dépasse les 100 000 habitants sur la base des résultats de mesure de 4 polluants (dioxyde d'azote, particules PM10 et PM2,5, dioxyde de soufre et ozone)

**Indice iQa : calculé pour les agglomérations de moins de 100 000 habitants sur la base de 1 à 4 polluants

Retrouvez les indices et les pollutions en cours sur

LES PICS DE POLLUTION :

Par délégation des Préfets, AIR LR a déclenché 8 procédures d'information et de recommandations* :

- 6 dues à la pollution estivale à l'ozone ayant touché plusieurs départements (Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales) les 5, 6, 15, 16 juillet et les 6 et 7 août.
- 2 dues à des épisodes de pollution aux particules en suspension PM10 liés à l'arrivée de masses d'air chargées d'embruns marins les 16 (Hérault) et 17 septembre (Gard et Hérault).

*Dans l'attente d'un nouvel arrêté inter-préfectoral, en cours d'élaboration, un dispositif temporaire a été mis en place depuis le 30 juin - Voir actualité page 5

ZOOM SUR...

... INFORMER ET SENSIBILISER SUR LA QUALITÉ DE L'AIR : DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES TERRITOIRES

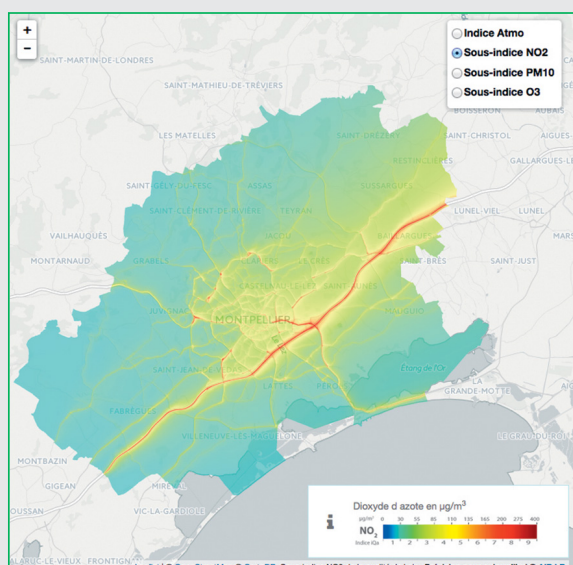
Vendredi 25 septembre 2015 a eu lieu la première Journée nationale de la qualité de l'Air, organisée par le ministère en charge de l'Écologie. Cette journée, déclinée au niveau régional et soutenue par l'ensemble des Observatoires régionaux de la qualité de l'air comme AIR LR, visait à mieux sensibiliser et impliquer les citoyens en faveur de la qualité de l'air. Pour sa toute première édition, la Journée de l'Air avait pour ambition de faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de respirer un air de bonne qualité et de faire connaître les solutions et les bonnes pratiques qui permettront de réduire les émissions de polluants. A l'occasion de cette journée, de nouveaux outils ont été développés par AIR LR afin de garantir une information transparente et adaptée à tous les publics. Au-delà de cette journée, AIR LR met ses outils et son expertise au service des acteurs du territoire qui ont également un rôle indispensable à jouer pour sensibiliser et informer le plus grand nombre.

PRÉVISIONS QUOTIDIENNES DE LA POLLUTION DE L'AIR À L'ÉCHELLE DE LA RUE

La modélisation est un outil indispensable permettant de prévoir, expliquer et cartographier la qualité de l'air et ainsi simuler les phénomènes de pollution à différentes échelles. Ces outils permettent également d'évaluer l'exposition des populations en tout point du territoire et l'efficacité des différentes actions.

Le dispositif de surveillance mis en place sur les territoires du Languedoc-Roussillon comporte une **plateforme de prévision interrégionale** permettant de visualiser, au quotidien, les concentrations en dioxyde d'azote, ozone et particules en suspension PM10. Dans le cadre de ses partenariats avec Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole et la Communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée, AIR LR réalise également chaque année des **modélisations haute résolution des grandes agglomérations de la région** qui permettent de cartographier les concentrations moyennes des principaux polluants atmosphériques.

Dans sa volonté de renforcer ce dispositif, AIR LR a développé, **une plateforme de modélisations urbaines haute résolution permettant de prévoir la pollution atmosphérique à l'échelle de la rue**. Cette plateforme permet de visualiser, quotidiennement, les prévisions cartographiques de la pollution atmosphérique (au dioxyde d'azote, à l'ozone et aux particules en suspension PM10) sur



Modélisation urbaine haute résolution des concentrations de dioxyde d'azote sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole – 29 septembre 2015 – AIR LR

l'ensemble du territoire de la Métropole de Montpellier ; l'indice journalier ATMO est également cartographié rue par rue. Prochainement, cette plateforme permettra également de couvrir le territoire de **Nîmes Métropole**. Des études sont actuellement en cours pour étudier la possibilité de l'élargir à la **région de Perpignan**.

UN SITE INTERNET PLUS ACCESSIBLE ET ERGONOMIQUE

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Air, AIR LR a mis en ligne son nouveau site internet. Plus accessible, plus interactif et plus ergonomique, ce nouveau site a pour ambition de répondre au mieux aux besoins des différents publics et de mettre à disposition une information plus accessible à tous. Retrouvez sur www.air-lr.org l'ensemble des nouveaux outils mis à disposition des acteurs du territoire ainsi qu'un **espace dédié aux partenaires de l'association**.



ZOOM SUR...

PLATEFORME DE VISUALISATION DE L'INVENTAIRE RÉGIONAL DES ÉMISSIONS

L'inventaire régional des émissions, réalisé par AIR LR selon une méthodologie définie au niveau national, permet de recenser les **rejets directs dans l'atmosphère de plus de 35 polluants, dont les gaz à effet de serre**. Il indique, sur la zone géographique choisie et pour chaque polluant, **la contribution de chaque secteur d'activité**. Les émissions peuvent être **localisées géographiquement**, de l'échelle du quartier à celle de la région.

Afin de simplifier la consultation de l'ensemble des données de l'inventaire, AIR LR a développé une **plateforme simple et interactive de data-visualisation** permettant de visualiser les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre en tout point du territoire. Cette plateforme interactive permet d'identifier et de quantifier, en tout point du territoire régional, sur la zone géographique choisie et pour chaque polluant, la contribution de chaque secteur d'activité. **Les émissions peuvent être localisées de l'échelle de la communauté de communes à l'échelle de la région**. Elle permet également de connaître l'impact de chaque secteur d'activité économique sur les émissions de polluants et gaz à effet de serre ou encore de comparer les territoires entre eux.

L'INVENTAIRE DES ÉMISSIONS : UN OUTIL PRÉCIEUX D'AIDE À LA DÉCISION

Transports, industrie, agriculture, production d'énergie, secteur résidentiel ... de nombreux secteurs d'activité sont responsables de l'émission de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. En complément du dispositif de surveillance mis en place par AIR LR, l'inventaire régional des émissions représente un outil indispensable pour **quantifier les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique sur les territoires** du Languedoc-Roussillon. La plateforme de data-visualisation propose un accès adhérents aux partenaires d'AIR LR permettant **un diagnostic précis des sources d'émissions et de gaz à effet de serre jusqu'à l'échelle de la commune** afin d'orienter au mieux les décideurs dans la **définition des stratégies de réduction des émissions** ou encore **d'évaluer les résultats d'actions** mises en œuvre ou envisagées pour lutter contre la pollution atmosphérique.

OUTILS DE SENSIBILISATION

Toutes les parties prenantes, dont les citoyens, sont concernées par la lutte contre la pollution atmosphérique. Dans le cadre de sa mission d'information, AIR LR a développé récemment de nouveaux outils mis à disposition de l'ensemble des partenaires.

- **Campagne d'affichage** : réalisée en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et déployée, dans le cadre de la Journée de l'Air, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier, et Nîmes Métropole. Cette campagne est mise à disposition, par AIR LR, de l'ensemble des territoires et des collectivités sur simple demande.
- **Exposition pédagogique et illustrée** : exposition destinée à tous les publics pour s'informer sur la qualité de l'air en Languedoc-Roussillon : Quelles sont les sources de pollution dans ma région ? Quel impact sur ma santé et mon environnement ? Comment agir sur la qualité de l'air et se protéger ? Qui surveille l'air de ma région ?...
- **Indice de la qualité de l'air sur votre site internet** : à votre disposition gratuitement pour être intégré sur votre site internet. Cet indice fournit une information journalière globale sur la qualité de l'air de votre territoire (sur la base des résultats de mesure de 4 polluants : les particules en suspension PM10, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre et l'ozone).



L'ACTUALITÉ DE L'AIR

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ, LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS MINISTÉRIEL « VILLES RESPIRABLES EN 5 ANS » EN PARTENARIAT AVEC AIR LR

Le 25 septembre, le ministère en charge de l'Écologie a annoncé les 20 lauréats de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans » visant à garantir, dans un délai de 5 ans, un air sain aux populations. Parmi eux, Montpellier Méditerranée Métropole qui, en partenariat avec AIR LR, s'engage à mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions polluantes comme par exemple :

- réorganiser les livraisons sur le centre historique de Montpellier et à l'échelle de la Métropole, avec des outils mutualisés privilégiant les modes doux et les véhicules peu polluants,
- accompagner la mise en œuvre d'une politique agro-écologique et alimentaire durable visant à améliorer l'approvisionnement de proximité de la Métropole,
- poursuivre la mise en œuvre de Plans Locaux de Déplacements ambitieux en termes de qualité de l'air ...

Pendant 5 ans, Montpellier Méditerranée Métropole bénéficiera pour cela d'un appui financier et méthodologique de la part des services de l'État et de l'ADEME.



LES BILANS 2014 DES RÉSEAUX PERMANENTS DE SURVEILLANCE SONT DISPONIBLES



Chaque année, AIR LR surveille de manière permanente plusieurs dizaines de polluants atmosphériques, dont une quinzaine fait l'objet d'une surveillance réglementaire française ou européenne. Cette surveillance repose sur 3 outils complémentaires : les dispositifs de mesure, l'inventaire régional des émissions de pol-

luants et les modélisations haute résolution. En 2014, même si la qualité de l'air sur l'ensemble de la région reste stable par rapport à l'année précédente, la surveillance mise en œuvre par AIR LR montre que, sur certains territoires, les seuils réglementaires ne sont pas respectés, du fait notamment de la pollution liée au trafic routier et à l'ozone, polluant estival problématique dans les régions du sud. Retrouvez l'ensemble des **bilans annuels 2014** de surveillance permanente de la qualité de l'air en Languedoc-Roussillon pour les régions d'Alès, Béziers, Carcassonne, Montpellier, Nîmes, Narbonne, Nord-Ouest Bas-sin de Thau et Perpignan sur :

RÉSULTATS DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE DANS LE NORD DE L'HÉRAULT



Afin d'améliorer la connaissance de la qualité de l'air dans le cadre de son Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air (PSQA), AIR LR réalise régulièrement des études dans des zones géographiques ne bénéficiant pas de surveillance fixe. De l'été 2014 jusqu'au printemps 2015, 7 mois de mesure ont été réalisés grâce à un laboratoire mobile installé sur la commune de Cazilhac, représentative de tout le Nord de l'Hérault, afin notamment de réaliser un état des lieux des concentrations d'ozone et de particules en suspension en milieu rural et d'en évaluer l'évolution depuis la dernière étude réalisée en 2004. **Les résultats**, disponibles sur www.air-lr.org, montrent :

- un respect des principaux seuils réglementaires,
- une pollution locale qui s'ajoute à la pollution régionale,
- une pollution de fond stable ou en baisse, et une diminution des épisodes de pollution.

LA POLLUTION DE L'AIR COÛTE PLUS DE 100 MILLIARDS D'EUROS PAR AN À LA FRANCE

Un rapport du Sénat intitulé « **La pollution n'est pas qu'une aberration sanitaire** », publié le 15 juillet, évalue à 101,3 milliards d'euros par an le coût de la pollution de l'air en France. L'évaluation intègre non seulement les dommages sani-

taires de la pollution, mais également les conséquences sur les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture. Le sujet représente une préoccupation majeure des Français. Les particules, un des principaux polluants atmosphériques avec l'ozone et les oxydes d'azote, sont responsables de 42 000 morts prématurées en France chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon la commission d'enquête, le coût sanitaire global (traitement des maladies, mortalité prématurée, absentéisme, ...) représente entre 68 et 97 milliards d'euros, dont 3 milliards pour le seul impact sur la sécurité sociale, tandis que le coût non sanitaire (baisse des rendements agricoles, dégradation des bâtiments, dépenses de prévention,...) atteint 4,6 milliards d'euros. Dans son rapport, la commission formule une soixantaine de propositions pour lutter « efficacement » contre la pollution atmosphérique. En premier lieu, elle presse l'État de mettre fin sans tarder à « l'anomalie de la France » sur le diesel.

NOUVELLES PROCÉDURES EN CAS D'ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Afin de protéger les populations, les épisodes de pollution atmosphérique impliquent la mise en œuvre, par les Préfets de département, de procédures d'information et d'alerte des populations. Pour assurer la conformité dans tous les départements du Languedoc-Roussillon, ces procédures sont en cours de révision, suite à l'arrêté ministériel de mars 2014, afin que chaque département dispose de procédures d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution aux principaux polluants réglementés : particules en suspension (PM10), dioxyde d'azote, ozone et dioxyde de soufre. Dans l'attente de la publication d'un nouvel arrêté, un dispositif temporaire a été mis à place à partir du 30 juin afin, notamment, de permettre le déclenchement des procédures d'information et d'alerte sur prévision, dès la veille.

Retrouvez toutes les actualités sur

Contact : info@air-lr.org

Témoin d'une pollution, signalez la sur : www.air-lr.org

AIR Languedoc-Roussillon

10, rue Louis Léprie
Parc de la Méditerranée
34470 Pérols
Tel : 04 67 15 96 60 / Fax : 04 67 15 96 69